



Assemblée Générale

Petit rappel

L'assemblée générale annuelle de Prévention Sud-Ouest aura lieu le mercredi 20 mars 2019 à 19 heures au siège social de l'organisme (6000, rue Notre-Dame Ouest). Merci de téléphoner (514-761-4151) pour indiquer votre présence.

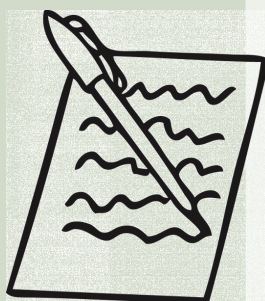


Demandes de financement

Le mois de février a été fort rempli. En effet, plusieurs demandes de financement devaient être présentées pour le 25.

La rédaction de différents projets a occupé de nombreuses heures.

Nous espérons avoir des réponses positives.



Les statistiques

Nous avons assisté à la présentation du portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.



Ces données nous seront fort utiles pour bien comprendre et analyser différentes situations pour ensuite présenter des projets en lien avec ces constats.

À venir

- 10 mars Changement d'heure
- 11 mars Conseil d'arrondissement
- 13 mars Rencontre des directions Tandem
- 14 mars Table de sécurité urbaine
- 20 mars Assemblée générale annuelle de Prévention Sud-Ouest



On travaille sur...



Voici un aperçu des différents projets et dossiers sur lesquels nous travaillons.

Magali Pirard termine sa formation pour Gardiens Avertis, elle continue ses animations dans les écoles, rencontre les foyers-refuge Parents-Secours, etc.

Dominique Ebanks a terminé la mise à jour de notre base de données, planifie les activités pour les corridors universels de Pointe Saint-Charles et de Saint-Henri, etc.

Marie-Pier Ritchot continue ses animations auprès des aînés, ses présences dans les salles communautaires et travaille à mettre sur pied le projet de Brigade de salubrité, etc.

Mylène Michaud est présente dans les salles communautaires, fait du porte-à-porte, des suivis, des accompagnements, etc.

L'équipe du projet BUMP (Lionel Toe, Tala Sabbagha et Robert Ahmad) fait des patrouilles, des accompagnements, des suivis, de la médiation, etc.

Ajoutons, pour tous, des rencontres, des comités, de la planification, de la rédaction et plus encore.

Diane Lemon assure la bonne marche de l'organisme, comités, comptabilité, rédaction de rapports et de demandes de subvention, supervision des employés, etc.

Anecdote

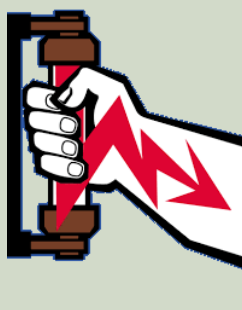
Magali Pirard est quelquefois gaffeuse et d'autres fois certains accidents n'arrivent qu'à elle.

Lors de la fête hivernale de Saint-Paul/Énard, tenue le 16 février dernier au Parc Campbell, il n'y a qu'elle qui a eu recours aux premiers soins.

En effet, elle s'occupait de la distribution de chocolat chaud, et le fil du percolateur qu'elle utilisait s'est retrouvé à découvert. Magali ne l'a pas vu et a mis sa main dessus. Résultat un choc électrique et un bras tout engourdi. Heureusement pas de dommages majeurs ni de brûlures.

Depuis, régulièrement, elle prend des chocs un peu partout: même en ouvrant son ordinateur le matin.

Magali, on peut le dire, est une fille pleine d'énergie!



Le conseil du mois

Nous passerons à l'heure d'été (oui, vous avez bien lu) dans la nuit de samedi à dimanche, du 9 au 10 mars à 2h du matin).

Qui dit changement d'heure dit changement de piles !

En effet, on profite de ce moment pour changer les piles de notre avertisseur de fumée. Pourquoi ne pas aussi en profiter pour vérifier la durée de vie de cet avertisseur ? En général, cet appareil doit être changé à tous les dix ans. Il doit être certifié par les laboratoires des assureurs du Canada (ULC) de plus le logo CSA indique que certaines pièces de l'avertisseur ont été fabriquées selon les normes de CSA International.

Il est aussi recommandé d'installer un détecteur de monoxyde de carbone si vous avez, par exemple, un chauffage au gaz, au mazout ou encore un garage intérieur. Les détecteurs de monoxyde de carbone doivent respecter la norme ULC-2034. Une certification à cet effet doit apparaître sur l'emballage et il doit y être mentionné que l'appareil se déclenchera si une concentration de 150 particules par million (150 ppm) est présente pendant 50 minutes.